



Prévention et promotion de la santé

Une responsabilité collective

Zeina Mansour
Vice-présidente
du Haut Conseil
de la santé publique,
directrice du comité régional
d'éducation pour la santé
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Stratégie nationale de santé 2018-2022 réaffirme le principe porté par l'Organisation mondiale de la santé selon lequel la santé doit être un objectif de toutes les politiques menées en France et dans le monde. Au-delà du seul principe, le premier axe de la SNS affiche la volonté de mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie.

Le Plan national de santé publique place la réduction des inégalités comme une priorité et se concrétise dans un ensemble d'actions qui prend en considération l'individu et son environnement dans son parcours de vie, pour « rester en bonne santé tout au long de sa vie ».

Les déterminants de la santé sont nombreux et leurs interactions complexes. Si 85 % des facteurs qui contribuent à la santé ne dépendent pas de progrès thérapeutiques, on mesure bien le poids que peut avoir toute décision personnelle, collective ou politique sur l'état de santé de la population.

Quelle que soit la définition ou la catégorisation des déterminants, quatre niveaux sont à retenir :

- Le niveau individuel : sexe, comportements, habitudes, caractéristiques socio-économiques, compétences psychosociales, littératie en santé, etc.
- Le milieu de vie : famille, école, quartier, travail, habitat, climat, etc.
- Les systèmes : éducation, santé, emploi, aménagement du territoire, etc.
- Le contexte global : culturel, économique, démographique, technologique, scientifique, naturel, etc.

Le « déterminant des déterminants » reste le contexte politique et législatif dont les décisions, les orientations et les allocations de ressources affectent directement tant l'état de santé que les inégalités sociales de santé.

Les études et les rapports se sont multipliés au cours de ces dix dernières années ; la connaissance produite par l'épidémiologie, les sciences humaines, la recherche interventionnelle révèlent des modes d'intervention et des programmes probants. Les faire connaître, en faciliter l'appropriation et les déployer sont les défis des dix prochaines années.

Le Haut Conseil de la santé publique a souhaité, dans ce numéro, partager les principales définitions de la prévention et de la promotion de la santé, rappeler que tout changement doit être évalué en amont et en aval, orienter les acteurs vers les centres de ressources et les formations adaptées.

La responsabilité collective est illustrée par le rôle des collectivités territoriales (aménagement urbain, restauration collective) et des services de l'État (Éducation nationale, protection judiciaire de la jeunesse, logement, travail...). Les leviers, retenus dans ce numéro, visant à améliorer les capacités individuelles sont : l'*empowerment*, l'adaptation des messages et des vecteurs de communication, la littératie en santé.

L'efficacité de toute politique de prévention nécessite avant tout de la cohérence entre les messages, l'environnement et les ressources individuelles. La mise en synergie des contributeurs locaux contribue au succès d'un programme territorial multipartenarial de prévention, et le rôle des divers dispositifs tels que les contrats locaux de santé trouve là tout son sens. La prise de conscience et les nombreux engagements et réalisations de communes, telle que celle de Mouans-Sartoux présentée dans ce numéro, mériteraient d'être évalués tant au niveau individuel que collectif. Enfin, au-delà des outils, des ressources, des structures et des organisations, il sera rappelé le juste équilibre à trouver entre la responsabilité sanitaire et la liberté individuelle.

Les très nombreuses initiatives repérées par le comité de rédaction n'ont pu trouver leur place dans ce numéro ; il n'est donc pas exhaustif, il donne des pistes de réflexion et d'échanges.

La place des offreurs de soins dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé fait l'objet d'un travail, en cours de finalisation, au HCSP. Un prochain numéro pourrait lui être consacré. ■